



VIVRACTIF

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

12, rue Alfred Nobel
ZA de la Croix Biron
17430 TONNAY-CHARENTE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31.12.2024

CORIOLIS AUDIT

3, Rue de Courbiac
Bât A 1er étage
17100 Saintes

*Membre de la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes Ouest-Atlantique*

Pascal POULAIN

3, rue Edouard Branly
BP 132
17208 Royan Cedex

*Membre de la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes Ouest-Atlantique*

VIVRACTIF

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

12, rue Alfred Nobel
ZA de la Croix Biron
17430 TONNAY-CHARENTE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31.12.2024

Aux membres de l'association,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale en date du 20 juin 2024, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **VIVRACTIF** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association **VIVRACTIF** à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment pour ce qui concerne l'évaluation des subventions et produits dont bénéficie votre association.

La note de l'annexe relative aux « subventions » détaille les subventions reçues sur l'exercice. Nous nous sommes notamment assurés de la réalité de ces subventions par rapprochement avec les documents signés et les encaissements effectifs. Nous avons également analysé la cohérence du rattachement à l'exercice de ces différentes subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier de la présidence et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient au conseil d'administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

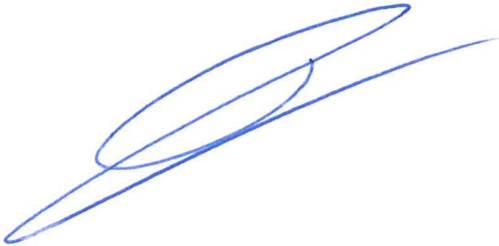
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Royan, le 17 juin 2025

Pour la Société CORIOLIS AUDIT
Pascal POULAIN
Commissaire aux comptes



VIVRACTIF

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

12, rue Alfred Nobel
ZA de la Croix Biron
17430 TONNAY-CHARENTE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31.12.2024

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

A N N E X E

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024

(PERIODE DU 1^{ER} JANVIER 2024 AU 31 DECEMBRE 2024)

(18 pages)

Bilan actif

	31/12/2024 (12 mois)		31/12/2023 (12 mois)		Variation	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
Autres immobilisations incorporelles	2 820,00	- 2 820,00				
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Terrains	64 202,74		64 202,74	64 202,74		
Constructions	1 583 902,35	- 759 554,36	824 347,99	890 261,25	- 65 913,26	- 7,40
Installations techniques, matériels et outillages industriels	402 807,98	- 359 356,48	43 451,50	32 134,71	11 316,79	35,22
Autres immobilisations corporelles	386 071,03	- 261 335,78	124 735,25	105 544,37	19 190,88	18,18
Immobilisations corporelles en cours	925,16		925,16	925,16		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
Participations et Créances rattachées						
Autres titres immobilisés	3 097,25		3 097,25	3 082,75	14,50	0,47
Prêts	2 500,00		2 500,00	2 500,00		
Autres immobilisations financières	3 504,35		3 504,35	3 504,35		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	2 449 830,86	- 1 383 066,62	1 066 764,24	1 102 155,33	- 35 391,09	- 3,21
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Stocks et en-cours	15 373,74		15 373,74	21 353,55	- 5 979,81	- 28,00
Avances et acomptes versés sur commandes						
Avances et acomptes versés sur commandes	1 148,76		1 148,76	220,00	928,76	422,16
Créances						
Bénéficiaires et comptes rattachés	324 509,19		324 509,19	261 036,39	63 472,80	24,32
Créances reçues par legs ou donations						
Autres	63 254,28		63 254,28	67 168,84	- 3 914,56	- 5,83
Valeurs mobilières de placement						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités						
Disponibilités	541 263,41		541 263,41	583 487,70	- 42 224,29	- 7,24
Charges constatées d'avance						
Charges constatées d'avance	2 523,44		2 523,44	2 544,84	- 21,40	- 0,84
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	948 072,82		948 072,82	935 811,32	12 261,50	1,31
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	3 397 903,68	- 1 383 066,62	2 014 837,06	2 037 966,65	- 23 129,59	- 1,13

Bilan passif

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)
	Total	Total
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
<i>Fonds propres statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
Fonds propres avec droit de reprise		
<i>Fonds propres statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
Écarts de réévaluation		
<i>Écarts de réévaluation</i>		
Réserves		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves pour projet de l'entité</i>	411 572,95	411 572,95
<i>Autres</i>		
Report à nouveau		
<i>Report à nouveau</i>	238 580,88	172 750,01
Excédent ou déficit de l'exercice		
<i>Excédent ou déficit de l'exercice</i>	27 327,65	65 830,87
Situation nette (sous total)	677 481,48	650 153,83
<i>Fonds propres consommables</i>		
<i>Subventions d'investissement</i>	110 959,87	119 000,26
<i>Provisions réglementées</i>		
Total Fonds Propres (I)	788 441,35	769 154,09
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations</i>		
<i>Fonds dédiés</i>	19 200,50	
Total Fonds Reportés et Dédiés (II)	19 200,50	
PROVISIONS		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>	166 272,00	161 674,50
Total Provisions (III)	166 272,00	161 674,50
DETTES		
<i>Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	738 854,71	800 938,32
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>	2 095,83	1 547,13
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes</i>	770,16	
<i>Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés</i>	22 781,31	35 889,72
<i>Dettes des legs ou donations</i>		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	268 567,20	262 040,93
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	6 941,76	6 721,96
<i>Produits constatés d'avance</i>	912,24	
TOTAL DETTES (IV)	1 040 923,21	1 107 138,06
<i>Ecarts de conversion Passif (V)</i>		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	2 014 837,06	2 037 966,65

Compte de résultat

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
<i>Cotisations</i>				
Ventes de biens et services				
<i>Ventes de biens</i>	143 366,96	127 627,62	15 739,34	12,33
<i>Dont ventes de dons en nature</i>	17 868,70	20 948,47	- 3 079,77	- 14,70
<i>Ventes de prestations de service</i>	1 445 663,32	1 359 488,31	86 175,01	6,34
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	1 082 326,62	1 027 645,89	54 680,73	5,32
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</i>				
Ressources liées à la générosité du public				
<i>Dons manuels</i>				
<i>Mécénats</i>				
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>				
<i>Contributions financières</i>				
<i>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</i>	50 750,21	56 668,54	- 5 918,33	- 10,44
<i>Utilisations des fonds dédiés</i>				
<i>Autres produits</i>	2 035,85	456,21	1 579,64	346,25
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 724 142,96	2 571 886,57	152 256,39	5,92
CHARGES D'EXPLOITATION				
<i>Achats de marchandises</i>	1 793,41	4 320,61	- 2 527,20	- 58,49
<i>Variation de stock</i>	5 979,81	3 337,02	2 642,79	79,20
<i>Autres achats et charges externes (1) (2)</i>	470 007,54	429 629,77	40 377,77	9,40
<i>Aides financières</i>				
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	116 275,74	107 002,92	9 272,82	8,67
<i>Salaires et traitements</i>	1 686 044,36	1 583 455,53	102 588,83	6,48
<i>Charges sociales</i>	289 660,13	267 906,50	21 753,63	8,12
<i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</i>	132 219,22	127 763,33	4 455,89	3,49
<i>Dotations aux provisions</i>	4 597,50	1 696,50	2 901,00	171,00
<i>Reports en fonds dédiés</i>	19 200,50		19 200,50	
<i>Autres charges</i>	1 772,40	2 635,36	- 862,96	- 32,75
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 727 550,61	2 527 747,54	199 803,07	7,90
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 3 407,65	44 139,03	- 47 546,68	- 107,72
PRODUITS FINANCIERS				
<i>De participation</i>				
<i>D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>				
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>	7 892,46	5 169,00	2 723,46	52,69
<i>Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge</i>				
<i>Différences positives de change</i>				
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	7 892,46	5 169,00	2 723,46	52,69
CHARGES FINANCIÈRES				
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>				
<i>Intérêts et charges assimilées</i>	17 098,54	18 561,51	- 1 462,97	- 7,88
<i>Différences négatives de change</i>				
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	17 098,54	18 561,51	- 1 462,97	- 7,88
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	- 9 206,08	- 13 392,51	4 186,43	- 31,26
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	- 12 613,73	30 746,52	- 43 360,25	- 141,02
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	17 007,40	13 610,59	3 396,81	24,96
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>	25 778,95	24 706,71	1 072,24	4,34
<i>Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges</i>				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	42 786,35	38 317,30	4 469,05	11,66
CHARGES EXCEPTIONNELLES				

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	415,87	2 014,89	- 1 599,02	- 79,36
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>	535,10	1 218,06	- 682,96	- 56,07
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	950,97	3 232,95	- 2 281,98	- 70,59
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	41 835,38	35 084,35	6 751,03	19,24
<i>Participation des salariés aux résultats (VII)</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices (VIII)</i>	1 894,00		1 894,00	
Total des produits (I + III + V)	2 774 821,77	2 615 372,87	159 448,90	6,10
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	2 747 494,12	2 549 542,00	197 952,12	7,76
EXCEDENT	27 327,65	65 830,87	- 38 503,22	- 58,49
DEFICIT				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
<i>Dons en nature</i>				
<i>Prestations en nature</i>				
<i>Bénévolat</i>				
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
<i>Secours en nature</i>				
<i>Mises à disposition gratuite de biens</i>				
<i>Prestations en nature</i>				
<i>Personnel bénévole</i>				
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				

(1) Redevances de crédit-bail mobilier

(2) Redevances de crédit-bail immobilier

Annexe

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 2014837.06 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 27327.65 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre

L'association VIVRACTIF est issue d'un projet économique au service de l'utilité sociale et solidaire.

A ce titre, elle a pour but:

- La gestion d'une structure d'insertion par l'activité économique ou disposition d'insertion sociale et culturelle.
- De soutenir et de participer à toute forme d'insertion par l'activité économique pour un public en difficultés.
- De participer, dans le cadre des activités d'insertion, à des opérations dans le domaine du logement social.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires). Les dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ont été appliquées pour notre entité. Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Stocks

Mode de valorisation des stocks

Les stocks d'approvisionnement et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les produits fabriqués et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main-d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Engagement de retraite

Conformément à la recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013, les entreprises ou les groupes de moins de 250 salariés peuvent définir leurs propres modalités d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires (modalités qualifiées de modalités simplifiées).

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

Notes relatives aux postes de bilan

Tableau des immobilisations

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'établissement							
Frais de recherche et de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles	2 820,00					2 820,00	
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
Sous-total	2 820,00					2 820,00	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains	64 202,74					64 202,74	
Constructions sur sol propre	1 479 584,82					1 479 584,82	
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	93 192,54		11 124,99			104 317,53	
Installations techniques matériels et outillages industriels	376 226,68		30 091,53		3 510,23	402 807,98	
Autres imm. Corp. Installations générales agencements divers							
Autres imm. Corp. Matériel de transport	309 467,01		42 753,24		30 596,25	321 624,00	
Autres imm. Corp. Matériel de bureau et Matériel informatique	30 004,28		13 379,02		1 437,60	41 945,70	
Autres imm. Corp. Mobilier	22 501,33					22 501,33	
Autres imm. Corp. Divers							
Immobilisations corporelles en cours	925,16					925,16	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			2 050,00		2 050,00		
Sous-total	2 376 104,56		99 398,78		37 594,08	2 437 909,26	
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations							
Autres titres immobilisés	3 082,75		15,25		0,75	3 097,25	
Prêts	2 500,00					2 500,00	
Autres immobilisations financières	3 504,35					3 504,35	
Sous-total	9 087,10		15,25		0,75	9 101,60	
Total	2 388 011,66		99 414,03		37 594,83	2 449 830,86	

Notes relatives aux postes du bilan

Amortissements des immobilisations

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>				
<i>Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires</i>				
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	2 820,00			2 820,00
Sous-total	2 820,00			2 820,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions sur sol propre</i>	615 828,65	72 464,52		688 293,17
<i>Constructions sur sol d'autrui</i>				
<i>Installations générales, agencements, aménagements des constructions</i>	66 687,46	6 086,16	1 512,43	71 261,19
<i>Installations techniques matériels et outillages industriels</i>	344 091,97	17 262,26	1 997,75	359 356,48
<i>Autres imm. Corp. Installations générales agencements divers</i>				
<i>Autres imm. Corp. Matériel de transport</i>	210 137,77	31 771,02	30 596,25	211 312,54
<i>Autres imm. Corp. Matériel de bureau et Matériel informatique</i>	26 838,17	3 352,44	902,50	29 288,11
<i>Autres imm. Corp. Mobilier</i>	19 452,31	1 282,82		20 735,13
<i>Autres imm. Corp. Divers</i>				
Sous-total	1 283 036,33	132 219,22	35 008,93	1 380 246,62
Total	1 285 856,33	132 219,22	35 008,93	1 383 066,62

Notes relatives aux postes du bilan

Actif circulant

Le total des créances à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des créances

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	6 004,35		6 004,35
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts (1) (2)</i>	2 500,00		2 500,00
<i>Autres immobilisations financières</i>	3 504,35		3 504,35
ACTIF CIRCULANT	391 435,67	391 435,67	
<i>Créances bénéficiaires et comptes rattachés</i>	324 509,19	324 509,19	
<i>Clients douteux ou litigieux</i>			
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>			
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	3 600,23	3 600,23	
<i>Sécurité sociale et autres organismes sociaux</i>	1 637,17	1 637,17	
<i>État et autres collectivités publiques</i>	49 068,95	49 068,95	
<i>Impôts sur les bénéfices</i>			
<i>TVA</i>			
<i>Autres impôts et taxes versements</i>			
<i>Divers</i>	49 068,95	49 068,95	
<i>Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés débiteurs</i>			
<i>Débiteurs divers</i>	10 096,69	10 096,69	
<i>Charges constatées d'avance</i>	2 523,44	2 523,44	
Total	397 440,02	391 435,67	6 004,35

(1) Prêts accordés en cours d'exercice :-

(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice :-

Produits à recevoir

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
<i>Bénéficiaires</i>	4 021,76	6 755,27	- 2 733,51	- 40,46
<i>Produits à recevoir - Divers</i>	10 971,14	17 831,62	- 6 860,48	- 38,47
Total	14 992,90	24 586,89	- 9 593,99	- 39,02

Notes relatives aux postes du bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

	Montant début d'exercice	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>					
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>					
<i>Ecart de réévaluation</i>					
<i>Réserves</i>	411 572,95				411 572,95
<i>Report à nouveau</i>	172 750,01		65 830,87		238 580,88
<i>Excédent ou déficit de l'exercice</i>	65 830,87	- 65 830,87	27 327,65		27 327,65
Situation nette (sous total)	650 153,83	- 65 830,87	93 158,52	-	677 481,48
<i>Fonds propres consommables</i>					
<i>Subvention d'investissement</i>	119 000,26		7 398,56	15 438,95	110 959,87
<i>Provisions réglementées</i>					
Total	769 154,09	- 65 830,87	100 557,08	15 438,95	788 441,35

Résultat de l'exercice

	Excédent	Déficit	Total
EXERCICE N			
<i>Résultat de l'exercice</i>	27 327,65		
<i>Dont Hors activités sociales et médico-sociales</i>			
<i>Dont Autres activités sociales et médico-sociales</i>			
<i>Dont Activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>			
Ecart	27 327,65		27 327,65
EXERCICE N-1			
<i>Résultat de l'exercice</i>	65 830,87		
<i>Dont Hors activités sociales et médico-sociales</i>			
<i>Dont Autres activités sociales et médico-sociales</i>			
<i>Dont Activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>			
Ecart	65 830,87		65 830,87

Notes relatives aux postes du bilan

Subventions d'investissement

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
	Montant global	Augmentations	Diminutions	Montant global
TOTAL Montant nominal	321 415,12	7 398,56		328 813,68
TOTAL Quotes-parts virées au résultat	202 414,86	15 438,95		217 853,81

Notes relatives aux postes du bilan

Fonds dédiés

	Utilisations				A la clôture de l'exercice	
	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Montant global	dont remboursements	Transferts	Montant global dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Contributions financières des autorités de tarification						
Fonds dédiés à l'investissement						
Fonds dédiés à l'exploitation						
Autres contributions financières des autorités de tarification						
Fondations abritées						
Fondations abritées						
Subvention D'exploitation						
Subvention D'exploitation		43 510,00	24 309,50			19 200,50
Contributions financières d'autres organismes						
Contributions financières d'autres organismes						
Ressources liées à la générosité du public						
Legs et donations						
Dons						
Mécénats						
Autres						
Total		43 510,00	24 309,50			19 200,50

Notes relatives aux postes du bilan

Provisions

Provisions pour charges

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
<i>Charges sur legs ou donations</i>					
<i>Pour pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour restructuration</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Pour renouvellement des immobilisations (entreprises concessionnaires)</i>					
<i>Pour gros entretiens ou grandes visites</i>					
<i>Autres provisions pour charges</i>	161 674,50	4 597,50			166 272,00
Total	161 674,50	4 597,50			166 272,00

Les provisions figurant en compte au 31/12/2024 pour un montant de 166 272 € se décompose de la manière suivante :

- Provision pour indemnités fin de carrière = 27 272 €
- Provision pour risque social = 136 000 €
- Provision pour honoraires = 3 000 €

Notes relatives aux postes du bilan

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des dettes

	Montant Brut	Échéance à 1 an	Échéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
DETTES FINANCIERES	740 950,54	65 681,54	250 179,75	425 089,25
<i>Emprunts obligataires convertibles (1) (2)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires (1) (2)</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)</i>	738 854,71	63 585,71	250 179,75	425 089,25
- Dont à 1 an au maximum à l'origine				
- Dont à plus de 1 an à l'origine	738 854,71	63 585,71	250 179,75	425 089,25
<i>Emprunts et dettes financières divers (1) (2) (3)</i>	2 095,83	2 095,83		
AUTRES DETTES	299 972,67	299 972,67		
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	22 781,31	22 781,31		
<i>Dettes sur legs ou donations</i>				
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	117 795,11	117 795,11		
<i>Sécurité sociale et autres organismes sociaux</i>	104 552,68	104 552,68		
<i>État et autres collectivités publiques</i>	46 219,41	46 219,41		
<i>Impôt sur les sociétés</i>	1 894,00	1 894,00		
<i>Taxe sur la valeur ajoutée</i>				
<i>Obligations cautionnées</i>				
<i>Autres impôts, taxes et assimilés</i>	44 325,41	44 325,41		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés créditeurs (3)</i>				
<i>Autres dettes</i>	7 711,92	7 711,92		
<i>Produits constatés d'avance</i>	912,24	912,24		
Total	1 040 923,21	365 654,21	250 179,75	425 089,25

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice :-

(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice : 62 110

(3) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique :-

Notes relatives aux postes du bilan**Charges à payer**

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
<i>Fournisseurs - Factures non parvenues</i>	9 978,87	20 295,11	- 10 316,24	- 50,83
<i>Charges à payer - Divers</i>	170 212,42	169 634,73	577,69	0,34
Total	180 191,29	189 929,84	- 9 738,55	- 5,13

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Solde comptable 486	Exploitation	Exceptionnel	Financier
<i>Charges constatées d'avance</i>	2 523,44			
Total	2 523,44			

Produits constatés d'avance

	Solde comptable 487	Exploitation	Exceptionnel	Financier
<i>Produits constatés d'avance</i>	912,24			
Total	912,24			

Notes relatives au compte de résultat

Activité et ventilation des produits

Activité

	31/12/2024 (12 mois)	Dont relatif aux activités ESMS	31/12/2023 (12 mois)	Dont relatif aux activités ESMS
<i>Vente de biens</i>	143 366,96		127 627,62	
<i>Vente de services</i>	1 445 663,32		1 359 488,31	
<i>Concours publics et subventions</i>	1 082 326,62		1 027 645,89	
Total	2 671 356,90		2 514 761,82	

Concours publics et subventions par nature et par catégories d'autorités administratives

Subventions et Concours Publics

	Union Européenne	Etat	Collectivités Territoriales	Caisse d'allocations familiales	Autres	Total
<i>Concours publics</i>						-
<i>Subvention d'exploitation</i>		874 715,72	205 610,90		2 000,00	1 082 326,62
<i>Subvention d'investissement</i>			241 915,00		86 898,68	328 813,68
Total	202 414,86	15 438,95				217 853,81

Notes relatives au compte de résultat**Charges et produits d'exploitation et financiers****Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraires de certification des comptes : 4 020 €

Honoraires des autres services : 0 €

Autres informations**Tableau des effectifs**

	Personnel salarié	Effectif Hommes	Effectif Femmes
Cadres	2	2	
Agents de maîtrise			
Employés	69	34	25
Ouvriers			
TOTAL	71	36	25

Indemnités de fin de carrière

L'exercice enregistre un complément d'indemnités de fin de carrière pour 4 597 €. Cette dernière ressort donc dans les comptes de l'association pour un montant total de 27 272 €.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation = 3.35%
- Table de mortalité = INSEE 2024
- Départ volontaire à l'initiative du salarié
- Age de départ = 65 - 67 ans

Donations

L'association a perçu des dons en nature de matériels qui ont donné lieu à l'établissement de reçus fiscaux pour un montant total de 78 164 €.

Le produit de la vente est comptabilisé en chiffre d'affaires au fur et à mesure de la cession des produits donnés.

Des administrateurs ont abandonné sur l'exercice des indemnités kilométriques pour un montant global de 1 861 €.

Des reçus fiscaux ont été établis et se répartissent comme suit:

- DUFEIL Jean-Pierre = 709 €
- MORETTI Irène = 237 €
- PINAUD Gérard = 915 €